

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
Trois mois : 16
Poste : 35 fr.

On s'abonne :

Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 50 c.
Réclames... 50
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction;
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse,

SAUMUR

5 Juillet 1882.

BULLETIN

Au point où sont arrivés les événements, nous devons dire que nos tristes prévisions...

L'attitude de l'Angleterre a toujours été pour nous une cause d'inquiétude. C'est le second point que nous nous sommes appliqués à mettre en lumière...

Dans cette situation, beaucoup de fautes de la plus grave pouvaient être faites; le ministère actuel a voulu les commettre toutes.

En dépit des démentis officiels, la presse républicaine laisse entrevoir que le gouvernement acceptera les conditions d'intervention qui lui seront dictées.

sab, à l'extrémité de la mer Rouge, l'Allemagne dirige le concert européen, et peut se réjouir de son œuvre, secondée par la sottise et l'impuissance du gouvernement de la République.

La question d'Orient, depuis si longtemps agitée, approche d'un dénouement; c'est l'heure où la France perd l'influence laborieusement acquise par sa politique traditionnelle dans toutes les questions orientales.

Nous pouvons affirmer, de source certaine, que la Porte, sur les conseils de l'Allemagne, a ordonné à Dervish-Pacha d'enlever au besoin par la force Arabi et les quatre autres colonels ses séides.

L'Allemagne pousse la Porte à résoudre la question égyptienne sans attendre l'intervention des puissances, et la presse d'agir le plus tôt possible afin d'ôter à l'Angleterre — qui est d'accord secrètement avec la France — tout prétexte à débarquer des troupes.

Déjà l'Angleterre a pris deux mesures graves, qui prouvent le consentement de la France.

La malle des Indes ne traverse plus l'Alexandrie; les câbles télégraphiques qui atterrissent en Egypte ont été ancrés par un vaisseau anglais qui, au premier signal, les coupera et en restera maître.

L'Autriche seconde faiblement l'Allemagne en ce qui concerne la Porte.

Mais l'Italie est à la dévotion de Berlin, comme la France est à la dévotion de Londres.

M. de Bismark voit avec raison dans la question égyptienne — si elle n'est pas résolue immédiatement et pacifiquement par la disparition d'Arabi et de ses complices — une cause de complications tellement graves qu'au ministère de la guerre, à Berlin, beaucoup de fonctionnaires, qui avaient pris leur congé d'été, ont été rappelés afin d'être prêts à tout événement.

Chronique générale.

Le Sénat a nommé la commission du divorce. Sur 9 commissaires, 6 sont opposés à la proposition et 3 seulement favorables.

La Presse annonce que les tambours, dont le conseil supérieur de guerre a voté le rétablissement, figureront à la revue du 14 juillet.

Il faudrait 2 millions pour donner un mois de gratification aux employés de l'Hôtel-de-Ville.

M. Floquet a dû renoncer à cette générosité dont il n'avait pas calculé le total.

Le fameux banquet municipal parisien du 13 juillet éprouve bien des avaries. On a invité les maires des grandes capitales de l'Europe, et presque tous refusent, même le lord-maire. Les plus simples convenances, en tout cas, prohibaient de convier les bourgmestres de Berlin.

Par contre, on n'a pas invité les adjoints de Paris; de là, colère et fâcherie. Le maire du 9^e refuse l'invitation. Le Figaro refuse aussi. M. Francis Magnard a écrit au président du conseil municipal une lettre fort digne pour expliquer son refus.

« Le Figaro a trop souvent l'occasion d'être en opposition avec les idées qui ont la majorité dans le conseil municipal pour qu'il se croie à sa place au milieu des hommes politiques qui glorifient dans le passé et dans le présent tous les principes que nous combattons. »

Voici la nomenclature des journaux invi-

lés : Journal officiel, Agence Havas, Charivari, Journal des Débats, Figaro, Evénement, Français, France, Gil Blas, Illustration, Intransigeant, Lanterne, Moniteur, Mot d'Ordre, National, Paix, Paris, Paris-Journal, Patrie, Petit-Journal, Petit Parisien, Rappel, Siècle, XIX^e Siècle, Télégraphe, Temps, Vérité, Voltaire.

De plus, République française, Justice, Marseillaise, Radical et Soleil, dont les rédacteurs sont invités comme députés ou conseillers municipaux de Paris.

On dit que les dépenses prévues s'élèvent déjà à 192,000 francs, ce qui pour 540 convives fait 376 fr. 47 par tête. Un peu cher!!!

L'ESPIONNAGE ALLEMAND.

On écrit de Mouscron au Journal de Roubaix :

« Il y a ici, à Mouscron, employés dans quelques maisons d'expéditions, une dizaine, une douzaine peut-être, d'Allemands, qui paraissent avoir un amour tout particulier pour la promenade champêtre. »

Chaque jour on peut les rencontrer d'un côté ou de l'autre, dans la direction de la frontière surtout, et si l'on veut prendre la peine de les observer pendant quelque temps à leur insu, on les voit tirer des carnets de leurs poches et y consigner rapidement quelques notes.

Ils ne bornent pas d'ailleurs leurs excursions au territoire belge seulement, ils se rendent bien souvent dans les hameaux français de la frontière; d'autres même sont en relations constantes avec Tourcoing et Roubaix.

Ce n'est certainement pas l'amour de l'art ou de la nature qui les guide dans ces promenades continuelles; notre plat pays est bien prosaïque, et je crois qu'il offre bien peu de sites qui puissent convenir à ces enrages amateurs de pittoresque.

Ces estimables individus sont à peine rétribués par les personnes qui les emploient, quelques-uns mêmes ne le sont pas du tout; cela ne les empêche cependant pas

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

CONGÉ DU CAPITAINE

Par Édouard GRIMBLOT.

XXIX

LA FIN DU CONGÉ.

(Suite et fin.)

Un mois plus tard, à Rezonville, un éclat d'obus venait frapper en pleine poitrine le commandant Montmèrail, qui chargeait à la tête de ses escadrons.

Philoctète, malgré les supplications de M^{me} Ruch et bien qu'il eût droit à sa retraite, avait voulu suivre son officier dans cette dernière campagne. Il se jeta à bas de son cheval et reçut Montmèrail tout sanglant dans ses bras.

Le commandant eut encore la force de chercher et de presser la main de son vieux serviteur, puis Philoctète sentit le corps qu'il soutenait se raidir; il vit les yeux de celui qu'il avait tant aimé se voiler, tandis que les lèvres, presque souriantes dans leur agonie, murmuraient dans un dernier souflet le nom de Carmen!

Au mariage de Philoctète, qui eut lieu à Meaux au retour de la captivité, Boisville servit de témoin

au fidèle ordonnance. M^{re} Ruch était entièrement vêtue de noir, et comme Boisville s'étonnait de cette toilette si sombre pour un jour de noces, la veuve expliqua que Philoctète avait mis pour condition sine qua non au mariage que M^{re} Philoctète porterait à tout jamais le deuil de Montmèrail.

Mais le deuil était plus encore dans le cœur du pauvre garçon que sur ses vêtements ou ceux de sa femme, et dans cette journée de fête, Boisville ne le vit sourire qu'une fois : c'est, lorsqu'après l'avoir remercié de sa présence à son mariage, il lui mit dans la main un numéro du Courrier d'Oran annonçant que le nommé Pedro Assaverte, condamné à mort pour un assassinat compliqué de vol et d'incendie, venait d'être guillotiné sur le port de Merz-el-Kebir où l'assassinat avait été commis jadis.

— Un fier gueux de moins, dit Philoctète en indiquant du doigt l'entre-filet que relatait l'exécution. Savez-vous, monsieur Boisville, qu'il eût très-bien assassiné, sur l'ordre de son gremlin de maître, la jeune fille qui nous avait sauvés tous les deux du silo? Pauvre Djemmah, ajouta-t-il, tandis que la nouvelle M^{re} Philoctète, à laquelle son mari avait raconté quelques-unes de ses chevauchées avec celles qu'il nommait « ses jeunes filles », prêtait une oreille jalouse, pauvre Djemmah, nous ne la reverrons jamais!

Philoctète se trompait.

Dans la dernière marche de nos troupes — nous n'osons dire expédition — en Tunisie, un voyageur vêtu de blanc, correctement ganté et coiffé d'un immense chapeau kabyle qui cachait des cheveux grisonnants et une physionomie que son sourire gai et franc faisait toujours jeune, longeait les bords d'un petit lac à l'Est de Mateur.

Il montait un beau cheval qui tirait obstinément sur la main de son cavalier pour plonger ses naseaux dans les eaux du lac.

— Tout à l'heure, Saly, tout à l'heure, un peu de patience. Vous voyez bien que ce lac est bourbeux. Il y a là-bas une habitation qui paraît fort élégante. Nous y trouverons de la belle eau claire et fraîche!

Et comme le cheval continuait à agiter sa tête intelligente et à remuer désespérément ses petites oreilles :

— Oh! oh! fit le cavalier, vous allez me donner mauvaise opinion de vous! Je suis un peu lourd, je ne dis pas le contraire; mais le cheval dont je vous ai donné le nom faisait sans se plaindre des courses bien autrement fatigantes à travers les sables avec Montmèrail... Mon pauvre Montmèrail! ajouta le cavalier.

Et sa pensée, prenant un autre cours, se reporta à cet étrange congé qu'il avait passé au Pays de la poudre avec ce capitaine, la veille inconnu pour

lui, et devenu le lendemain son ami, grâce à cette force qui pousse toujours l'un vers l'autre les gens de cœur et d'honneur.

Pendant qu'il s'abandonnait à ces souvenirs, son cheval faillit heurter un piéton qui suivait le même sentier.

Le cavalier s'excusa et, levant son grand chapeau, demanda au piéton si un Français, fatigué par une longue route, pourrait obtenir l'hospitalité dans l'habitation qu'on apercevait à travers les arbres.

L'homme auquel le cavalier adressait cette question tressaillit et fit un brusque pas en arrière. Puis il passa la main sur son front où venaient perler quelques gouttes de sueur et, se rapprochant, il se débarrassa lui-même du large chapeau dont les ailes dissimulaient en partie ses traits :

— Les Français seront toujours les bienvenus chez moi quand ils daigneront y entrer, monsieur Boisville, dit-il.

— José! s'écria le cavalier au comble de la surprise.

— Oui, José, c'est le seul nom qu'il puisse porter, reprit sourdement le piéton. José qui habite là avec sa femme Djemmah et deux beaux enfants. Vous voyez que Dieu lui a donné plus de bonheur qu'il n'en mérite... Mais venez, venez! ajouta-t-il.

Quelques minutes plus tard, Boisville prenait

de mener joyeuse vie et de faire des dépenses à tout propos. »

Nos préparatifs.

L'escadre de la Méditerranée, qui était aux îles d'Hyères, a appareillé lundi à trois heures dans la direction de Tunis.

D'après des dépêches particulières adressées au journal Paris, à Brest, Toulon et Boulogne-sur-Mer, des préparatifs militaires ont lieu avec la plus grande activité.

Tous les transports sont mis en état et les marins en congé sont rappelés.

A Toulon, les cuirassés l'Héroïne et la Revanche arment. Dix transports sont prêts à prendre la mer. L'escadre de la Méditerranée quitte le golfe Jouan.

Le Voltaire dit que quatre millions sont déjà dépensés pour les armements.

Le général Logerot commanderait éventuellement l'expédition.

L'ATTITUDE

DES GOUVERNEMENTS ANGLAIS ET FRANÇAIS

Sur la question égyptienne.

On lit dans le *Clairon* :

Nous sommes en mesure de donner des renseignements d'une exactitude scrupuleuse sur un incident de notre situation politique, qui est, depuis hier, l'objet de toutes les conversations.

Avant-hier, à l'ouverture du conseil des ministres, M. de Freycinet a pris le premier la parole. Il a fait savoir à ses collègues que l'Angleterre, par l'organe de lord Lyons, lui avait fait une communication verbale d'une haute importance. Elle proposait au gouvernement français une occupation de compte à demi du canal de Suez. M. de Freycinet a ajouté qu'il désirait recueillir l'avis de ses collègues sur la question de savoir s'il fallait donner suite à ces ouvertures, en admettant tout au moins le principe, ou, au contraire, s'il convenait de les repousser.

Chaque ministre, consulté tour à tour, a émis son avis. M. Jules Ferry et M. Léon Say se sont prononcés avec une grande énergie pour l'entente avec l'Angleterre sur les bases indiquées. Quand vint le tour de l'amiral Jauréguiberry, M. de Freycinet lui posa, à brûle-pourpoint, cette question :

« Combien estimez-vous les frais que pourrait entraîner une action navale de notre part ? »

« A huit ou dix millions, répondit l'amiral. »

« En ce cas, répartit M. de Freycinet, comme je me sens hors d'état d'obtenir de la Chambre un crédit de cette importance, j'opine pour l'abstention. »

Cette opinion prévalut. A part M. M. Ferry et Léon Say, qui restèrent inébranlables, tout le conseil se rangea de l'avis de son président.

place devant une table abondamment servie à côté d'une gracieuse femme vêtue à l'européenne, et dont les admirables cheveux blonds contrastaient avec un type oriental très-prononcé.

C'était Djemmaah devenue chrétienne, la compagne aimante et dévouée de José. Tous deux, par un travail opiniâtre, avaient acquis une large aisance.

Le lendemain, Boisville partit.

Dans la longue soirée qu'il passa avec ses anciens compagnons de souffrances au désert, on parla de Ben-Haret, de Pathma, de Philoctète, d'Assaverte lui-même. Les mots « Pauvre Carmen ! » « Pauvre Montmériat ! » revinrent à plusieurs reprises sur les lèvres émus des deux hommes et de la jeune femme.

Un seul nom ne fut pas prononcé :

Celui de Maxime Deris !

EDOUARD GRIMBLOT.

FIN.

Maximes et Pensées.

Le voyage est une pierre de touche d'une efficacité singulière : il développe dans toute leur sincérité surprise les caractères et les manies.

La fortune est comme le verre ; elle en a l'éclat et la fragilité. Publius Syrus.

Les conséquences de ce vote ne se sont pas fait attendre. Dès hier, lord Lyons faisait savoir à M. de Freycinet que l'Angleterre reprenait sa pleine et entière liberté d'action, même vis-à-vis de nous.

Les choses en sont là.

L'isolement est complet.

Louis GERMAIN.

M. ALEXANDRE DUMAS FILS

ET LA RÉPUBLIQUE.

M. Naquet a voulu convertir à la République M. Alexandre Dumas fils, parce qu'une fois il s'était rencontré avec celui-ci dans un même élan de zèle pour le rétablissement du divorce. Il a donc publié dans le *Voltaire* une lettre pour solliciter l'académicien romancier et dramaturge de se faire républicain. M. Dumas refuse, et dans une brochure, développe, avec une verve spirituelle, les raisons de son refus.

Et d'abord, la République n'est pas sûre de vivre :

« De deux choses l'une : ou votre République durera, et alors elle n'a pas besoin d'une recrue aussi en retard que moi, aussi mal vue chez les purs ; ou votre République ne durera pas, et alors ce n'est pas la peine que j'emmenage dans une maison qui va s'écrouler. « Elle durera ! » vous l'affirmez. Hé ! mon Dieu ! qu'en savons-nous ? « C'est le gouvernement voulu par le pays. » En êtes-vous sûr ? »

« J'estime, moi, que la majorité du pays n'a pas plus d'opinion que je n'en ai. Elle veut la sécurité, le travail et l'épargne ; elle veut la paix et l'ordre ; elle va toujours à la forme gouvernementale qui les lui donne, et en a tellement besoin qu'elle se contente quelquefois, après certaines secousses, de celle qui ne peut que les lui promettre. En raison de ses besoins, le pays est toujours pour le gouvernement qu'il a, il le préfère toujours à un meilleur qu'il pourrait avoir, dont il ne se fait, d'ailleurs, aucune idée préalable ni claire, et auquel il ne va jamais que quand il ne peut plus faire autrement. Après quoi, reprenant ses habitudes de la-beur et de prévoyance, il se met immédiatement à préférer son nouveau gouvernement à celui qu'il avait, et ainsi de suite. »

De plus, la République actuelle n'est pas du tout enviable.

« Encore faut-il attendre qu'une forme gouvernementale ait fait ses preuves, les bonnes, et, en face de la République actuelle, j'ai encore le droit d'attendre. »

« Ayons un idéal, demandons des réformes, rêvons la perfection, je le veux bien ; mais « Tous », le nommé « Tous », par quel procédé lui ferons-nous partager notre idéal ? Comment l'amènerons-nous à l'intelligence et à la mise en œuvre de nos idées ? Comment l'établirons-nous dans l'état de perfection collective ? « Un seul » a au moins cet avantage qu'on peut arriver plus facilement à le conseiller, à le convaincre que « Tous », qu'il peut être plus facilement un esprit ouvert que « Tous », et que, s'il résiste trop, on peut, en somme, le chasser comme Charles X, le guillotiner comme Louis XVI, ou l'assassiner comme Henri IV. Ceci n'a même jamais les résultats sur lesquels on compte, mais ça change et ça distrait pendant quelque temps, et, comme disait un chirurgien, après avoir coupé la jambe à un client, tout en sachant que l'opération ne le sauverait pas : « Il faut toujours amuser un malade. »

« Il y a encore, avec ce « Un seul », un autre moyen que l'Angleterre, par exemple, a employé, même après avoir coupé la tête à un de ses rois : c'est de conserver tout de même la royauté, dans des limites bien établies, et de la maintenir héréditaire, afin que tous les aventuriers du pays ne se croient pas aptes à exercer le pouvoir suprême. Ce procédé a du bon ; il permet, tout comme un autre, si c'est vraiment ce que l'on a en vue, le développement du progrès, de la richesse nationale, et il donne, comme nous le voyons en ce moment, à ceux qui s'en servent, une grande influence dans la politique extérieure. Par là-dessus, je ne vois pas que rien permette à la reine Victoria d'être une Elisabeth intolérante et cruelle, et rien, dans le prince de Galles, qui doit lui succéder, ne fait pressentir un tigre altéré du sang de ses compatriotes. Je le crois même disposé à demander encore plus de liberté pour les Anglais, si j'en juge par la franche façon dont il tient à la sienne. Ad-

mettons que je me trompe : la Constitution aura raison de lui, et si, par malheur, une fois couronné, il devenait fou comme Georges III, la régence serait là, avec un nouveau Pitt que l'on trouverait peut-être encore.

« Car il semble que les grands ministres soient spécialement faits pour les monarchies et enfantés par elles. Notre République française, malgré ses trois incarnations, et bien qu'elle ouvre le champ à toutes les capacités, a eu de grands agitateurs, de grands tribuns, mais elle n'a jamais eu de grands ministres, sauf Carnot, et encore, son héroïque amour de l'ordre et de la modération l'a fait certainement se dévouer à la monarchie, si Louis XVI avait pu être sauvé, comme il s'est dévoué à Bonaparte après le 18 brumaire et à Napoléon pendant les Cent jours. »

M. Gambetta ne trouvera pas le morceau de son goût. Mais le suivant ne lui sera pas plus agréable.

« Vous m'accusez de ne pas croire au suffrage universel. Dernièrement, je causais avec un des grands hommes politiques français, le plus grand, disait-on alors, et je lui demandais, justement à propos du divorce qui nous intéresse, et que vous louez la Chambre actuelle d'avoir voté, je lui demandais pourquoi, lui, si libéral, et dont la voix avait tant de puissance, il avait voté contre le projet. Il m'a répondu : « Question électorale. Au moment de renouveler la Chambre, il ne fallait pas effrayer les électeurs. »

« Vous voyez qu'on en est encore à flatter le suffrage universel tout comme un roi. C'est un roi, en effet, c'est le nôtre à cette heure. Seulement, c'est un roi avec des millions de bras, un ventre, pas de tête, et une couronne dessus ; quelque chose comme un crabe, ça marche toujours de travers... »

Comme tout cela est vrai, et spirituellement dit !

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 juillet.

L'attention du monde financier n'étant plus occupée par les opérations de la liquidation, va se retourner du côté des affaires égyptiennes. Il ne faut plus s'attendre à voir le marché bien animé ; la spéculation est plus hésitante encore, elle ne veut pas se risquer à engager des opérations qui pourraient tourner à son désavantage si les événements d'Égypte venaient à se compliquer ; elle va patienter, elle attendra que la conférence se soit prononcée sur la manière dont elle entend résoudre le conflit égyptien. Cette quasi-tranquillité devrait être prise à profit par les capitaux de placement qui ne retrouveront pas occasion d'acheter des valeurs de premier ordre à des cours réellement bas.

Aujourd'hui, le marché de nos rentes est lourd. 3 0/0, 81 et 80.90. On traite l'amortissable à 81.05 et 80.95. Quant au 5 0/0, il fait 114.35 et 114.40.

Les fonds étrangers doivent être abandonnés par les capitalistes, c'est un conseil que tous devraient suivre, car nous avons assez alimenté les budgets des puissances étrangères, il est temps que nous fassions d'abord nos propres affaires avant de faciliter celles des autres.

L'obligation Égyptienne est à 273.75 ; l'Italien à 89.60.

Nous voyons inscrire 5,250 sur la Banque de France.

Dès hier on voyait se dessiner un courant d'achats très-important sur le Crédit Foncier, sur le marché du comptant ; il persiste aujourd'hui à 1,468.75, nous conseillons beaucoup aux capitalistes de ne pas hésiter à se placer sur cette valeur.

La Foncière de France et d'Algérie ne peut rester indifféremment aux cours actuels, la prospérité de cette société s'accroît chaque jour.

Les actions de la Société Française Financière sont depuis quelques jours l'objet de demandes actives, aux environs de 545 très-offert ; on considère cette valeur comme beaucoup trop cher vu son peu de sécurité.

Ventes très-actives sur la Banque Parisienne, on est à 500, on a perdu encore 30 fr., avant peu on sera au-dessous du pair.

Les capitalistes ont répondu à l'appel de la Banque Nouvelle et les demandes d'obligations hypothécaires Malétra ont été considérables.

Lyon, 1,625 ; Orléans, 1,280.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le devis du Collège des Filles

OU ARITHMÉTIQUE ET INSANITÉ.

Le Conseil appelé municipal, qui est censé représenter la majorité des volontés saumuroises, y compris celles des mères de famille (non consultées), avoue à ses administrés et contribuables un modeste total de huit cent onze mille francs pour les dépenses

générales que va coûter le seul bâtiment

tout nu du Collège « modèle » des filles. Or, 800,000 francs, en langage d'architecte, on sait ce que cela veut dire. C'est, au bas mot, le petit million.

L'Etat promet 400,000 francs. Restent 600,000 francs aux charges de la Ville qui contracte pour cet objet un emprunt de 400,000 francs.

Mais le futur Collège, qu'il s'agit de percher sur le haut des Récollets, n'a pas d'accès, rien, les dépenses, pour l'accès à cette magnifique fabrique de jeunes personnes au Dieu, seront nécessairement considérables en acquisitions de terrains, terrassements, murs de soutènement et de clôture, rampes, escaliers, etc., etc., etc.

Sur l'instance de M. Renou (ancien notaire), l'un des pères putatifs, avec l'honorable M. Combier, de ladite fabrique, la Ville prend toute seule à sa charge cette nouvelle dépense où l'on peut bien conjecturer que cent mille francs au moins fondront comme du beurre au soleil.

Nous voici donc déjà à 700,000 francs de dépenses pour la part de la Ville, laquelle devra pourvoir à l'achèvement des dites constructions dans le délai de trois ans au plus.

Reste enfin à meubler, avec un confortable et une splendeur vraiment scolaires et dignes de la République, cette usine modèle de l'éducation de l'avenir, où nos jeunes filles (issues du singe, selon la formule moderne) devront apprendre surtout à ne pas avoir plus de religion que les femmes de leurs grands-pères.

Le mobilier, c'est d'abord l'essentiel obligatoire des classes, réfectoires, cuisines, dortoirs, etc. Avec le gymnase désormais obligatoire, avec les cabinets de physique, de chimie ; avec le nivellement et la plantation des cours et terrasses, avec l'ameublement complet du personnel enseignant, attendu l'installation des services d'eau et de gaz etc., etc., qu'est-ce que deux cent mille francs, etc., etc., qu'est-ce que deux cent mille francs pour que la moëlle réponde à l'écorce dans ce gynécée incomparable d'un million et de cela (accès non compris) ?

Les jongleurs de nos écus savent-ils juste où ils s'arrêteront, pour faire grand beau comme ils veulent faire, dans l'opération sublime où ils sont d'éclipser et d'effacer tout ce qui s'est fait et vu, jusqu'à ce jour, pour le même objet, sous la calotte de nos cieux ?

Ajoutez à cela qu'aux termes du traité passé par la Ville avec Son Excellence le comte de Montebello, ministre de l'instruction publique :

1° A partir du 1^{er} octobre prochain, la commune de Saumur devra entretenir (indistinctement) audit Collège 3 bourses d'internes à 600 fr. et 12 bourses d'externes à 100 fr. en tout pour 3,000 francs de bourses dont le total annuel représente, en intérêts, un capital de 60,000 francs.

2° Ladite commune aura la charge de l'entretien de l'immeuble construit à Saumur communs avec l'Etat.

3° Elle fournira une subvention annuelle de 5,000 fr. avec engagement pour 10 années, ce qui fait 50,000 francs.

4° En cas de déficit dans les recettes (sur les bases ?) à 7,840 francs, que l'Etat subventionnera de 5,000 fr. et la Ville d'acquiescence sera aux charges de la Ville pour parfaire la somme de 17,840 fr., à laquelle sont évalués les traitements et dépenses matérielles du personnel enseignant.

Sur quoi, sans être trop curieux, il faut dire, ce nous semble, de placer un peu d'interrogation. Admettons, selon la mesure de nos édules, le modeste chiffre de 45,000 fr. pour les traitements de tout le personnel directif, enseignant, surveillant, domestique aussi (appareillage), de l'immense Collège (ce qui paraît assez malade étant donné la capacité et l'après de la commune républicaine à se faire payer comment se fait-il que les dépenses matérielles de ce nombre personnel, nourriture, chauffage, éclairage, blanchissage, etc., le reste, ne soient évaluées au total que 2,490 fr. ? On vivra donc de science et d'air frais ?

N'y a-t-il pas là un petit trompe-l'œil de cette échappée de lumière interrogative dans les calculs anticipés de nos édules dans la manutention de leur Collège, n'est-il pas un terrible indice que, dans cette orgie de dépenses déjà si fortes, il faut faire entrer largement la part de la fantaisie, de l'orgie des retours de bâton, et de l'imprévu ?

si désastreux en pareilles matières ?
Rajoutez le compte, ami lecteur, et vous
verrez que les hommes de génie, qui nous
surpassent avec une telle désinvolture,
n'ont pas dit que le million et demi
suffiraux frais de première instal-
lation, ayons-nous dit, 400,000
francs, la moitié sur la dépense pour les
enfants proprement dits scolaires. Espé-
rons sans en avoir la preuve, qu'il aura le
moyen, d'ici à trois ans, de
tirer sur le sommet des Récollets, ce
qui n'est pas la promesse, nous
avons bien défier notre malheureuse ville
de tirer de là, pour sa part, à moins d'un
million, et cela en trois ans.
Ensuite, car ce n'est pas tout, au pro-
chain numéro.

CONSEILS AUX RÉSERVISTES.

Les réservistes devant être appelés dans
cinq semaines, il est intéressant de renseigner
les familles des réservistes pauvres sur les
modalités à remplir pour obtenir des se-
cours.
Dans sa séance du 20 juin, la Chambre
des députés a adopté la proposition de loi
pour l'objet d'accorder des secours
aux familles des réservistes et
des territoriaux appelés sous les drapeaux
et faire leurs périodes légales d'instruc-
tion.

La proposition, elle va être portée au Sénat
pour être votée.
Les manœuvres d'automne de cette
année.

En principe, c'est à la commune qu'in-
combe le devoir de venir en aide aux fami-
lles des réservistes et des territo-
riaux. L'article 1^{er} du projet autorise en
conséquence les communes à s'imposer
annuellement et extraordinairement jus-
qu'à trois centimes additionnels au prin-
cipal des quatre contributions directes.
Les Conseils municipaux emploieront les
ressources ainsi créées, concurremment
avec les autres ressources épuisées ; si tous
les besoins ne sont pas satisfaits, le Conseil
municipal transmettra à la Commission dé-
partementale la liste des familles restant à
secourir.

Le département vient alors en aide aux
communes. Si lui-même épuise toutes ses
ressources sans satisfaire tous les besoins,
il s'adresse à son tour au Ministre de l'inté-
rieur, à qui un crédit de 300,000 fr. sera
ouvert chaque année.

Telle est, dans son ensemble, l'économie
de la loi. Ce n'est pas précisément simple,
comme on voit, ni surtout expéditif. L'expé-
rience nous apprendra prochainement si
c'est efficace. (Progrès militaire.)

M. Demangeat, ancien officier aux dra-
gons de l'Impératrice, qui n'a pas paru
encore, pendant son séjour à notre sous-pré-
fecture, d'une forte dose d'expérience ni de
savoir administratif, vient d'être appelé à la
préfecture de la Corse.
Il se sera sans doute façonné depuis qu'il
n'est pas parti.

Pour que l'on n'en ignore, nous préve-
nons nos lecteurs que les débits de boissons,
salles de danses, cercles et sociétés d'agrément
sont autorisés à rester ouverts pendant
la nuit du 14 au 15 juillet.

Pareille autorisation est accordée pour le
dimanche 16 juillet, dans les communes où
la célébration de la Fête nationale sera re-
mise à cette date.

LES ÉLECTIONS DE LA VIENNE.

Nous avons donné les résultats des deux
élections qui ont eu lieu dans la Vienne
dimanche dernier, lesquelles ont donné la
majorité aux deux députés invalidés, MM.
Pain et Serph.

On lit à ce sujet dans le Journal de la
Vienne :

« Les électeurs ont fait preuve d'un grand
bon sens ; ils ont montré aux républicains
de la Chambre qu'ils ne leur reconnaissent
pas le droit de les braver impuné-

ment, et aux républicains de la Préfecture,
qu'ils ne tenaient aucun compte de leurs
menaces, de leurs menées et de leur pres-
sion.

« Jamais la candidature officielle ne
s'était étalée au grand jour avec autant de
cynisme. Jamais moyens plus vils ni plus
odieux n'avaient été employés. Jamais la
tyrannie de l'administration n'avait été plus
évidente.

« Les électeurs ne se sont pas laissés
intimider. Ils ont voulu venger l'affront qui
leur avait été infligé par une majorité des-
potique ; et ils lui ont en même temps
donné une sévère leçon. En profitera-t-elle ?
Il n'y faut guère compter. Cette majorité
n'est pas de celles qu'un éclair de bon sens
et de dignité peut rendre plus sage. C'est
une majorité de sectaires en même temps
qu'une majorité de repus. Ceux qui la
composent s'imaginent qu'ils détiennent à
jamais la France, qu'ils doivent vivre à ses
dépens, eux et leurs amis, c'est-à-dire tous
les fruits secs de la politique et de l'admini-
stration.

« De ces sortes de gens-là il n'y a rien à
espérer.

« Quoi qu'il en soit, les deux élections
de M. Pain et de M. Serph sont, qu'on en
soit bien convaincu, le signal du réveil de ce
peuple si bon, si confiant, si honnête, qui
répugne tant à croire que ses adulateurs
d'autrefois ne cherchent qu'à le tromper et
à l'exploiter.

« Ce signal sera entendu d'un bout de
la France à l'autre ; et si nous sommes si
joyeux aujourd'hui du double succès que
nous venons de remporter, c'est non seule-
ment parce que nous avons remporté une
belle victoire, mais aussi parce que cette
victoire est le premier coup de glas funèbre
pour la République qui nous opprime de-
puis quatre ans.

« Les républicains de la Vienne ont été
littéralement écrasés dans la journée de
dimanche ; leur journal aura beau tourner
et retourner les chiffres de toutes les façons,
il aura beau nier, tempêter, injurier suivant
son habitude, ils ne se relèveront jamais
d'une chute aussi profonde.

« Nous reviendrons sur la journée de di-
manche, et quand nous aurons classé tous
les documents que nous avons déjà en y joi-
gnant ceux qui nous sont annoncés de tous
côtés, nous raconterons à nos lecteurs, et
par le menu, toutes les basses intrigues, tou-
tes les manœuvres auxquelles se sont livrés
nos adversaires. C'est à nos amis, c'est aux
honnêtes gens de tous les partis sans excep-
tion que nous laisserons le soin de pro-
noncer le dernier mot dans ce honteux pro-
cès.

« Ce jour-là, ce ne sera plus la défaite,
ce sera la déroute complète des républicains
de la Vienne, en attendant la grande déroute
des républicains de la France. »

Le Journal d'Indre-et-Loire dit de son
côté :

« Les conservateurs de la Vienne ont don-
né une leçon non-seulement aux républi-
cains, mais encore à tous les conservateurs
qui compromettent leurs intérêts par l'abs-
tention.

« MM. Pain et Gusman Serph, députés de
la Vienne, invalidés par la majorité intolé-
rante de la Chambre, ont été réélus.

« Si l'on songe aux efforts effrontés de
l'administration pour faire réussir les candi-
dats rouges ; si l'on réfléchit aux moyens
comminatoires employés par le parti répu-
blicain pour enlever des voix aux candidats
conservateurs, on doit considérer ces deux
élections comme un vrai triomphe pour le
parti des honnêtes gens.

« Ainsi se confirme une fois de plus ce
que nous avons dit : à savoir que lorsque
les conservateurs le voudront bien, ils rem-
porteront assez de victoires électorales pour
reléver la France, en renvoyant à leurs of-
ficiers rouges tous les révolutionnaires qui
la ruinent en la déshonorant. »

L'Electeur a un correspondant qui n'est
pas content de M. Jules Ferry et des trois
députés républicains de Maine-et-Loire,
qui n'ont pas pensé à faire exclure des
commissions scolaires le curé de la paroisse.
Ce n'est vraiment pas la peine d'avoir des
députés républicains pour faire pareille be-
sogne ! Grâce à cet impardonnable oubli,
les commissions scolaires sont aux mains
des cléricaux ; la loi sur l'obligation et la
laïcité de l'enseignement sera lettre morte
dans nos campagnes, une vraie plaisanterie.

Ce pauvre correspondant de l'Electeur en est
tout à fait découragé ; sa plainte prend mé-
me des accents d'un naturalisme à faire pâ-
mer Zola.

« Nous autres, vieux républicains de la
campagne, qui, depuis quinze ans et plus,
luttons pour l'établissement de la République
avec toutes ses conséquences, nous sommes
en vérité écœurés de voir que nos députés
ne semblent pas même se rendre compte de
ce qui se passe.

« Aussi, pour peu que cela continue en-
core quelque temps comme cela, vous allez
voir la réaction redevenir maîtresse absolue
dans nos communes comme au beau temps
de l'ordre moral. Et ce sera pire, car nous
sommes découragés, et beaucoup d'entre
nous laisseront faire, disant : « A quoi bon ? »

« Nous avons beau lutter, nous avons beau
nommer des mandataires républicains, c'est
comme si nous soufflions sous la queue d'un
cochon pour en tirer des sons d'orgue ! »

Oh ! oh ! voilà une comparaison hardie,
et qui laisse bien sentir que ce pauvre
républicain est tout à fait exaspéré ! Les trois
mandataires républicains de Maine-et-Loire
sont là en belle compagnie.

(Union de l'Ouest.)

Dans son compte rendu des fêtes de Chi-
non, le Journal d'Indre-et-Loire publie ces
lignes :

« Nous avons peu de choses à dire des
fêtes du 3 juillet. C'était triste comme un
bonnet de nuit.

« Les courses de vélocipèdes pompeuse-
ment annoncées n'ont pas eu lieu. Les Vé-
loce-Club de Tours, de Saumur, d'Angers et
de Nantes ont refusé leur concours lors-
qu'ils ont connu la maigreur des prix qui
leur étaient offerts. Bien ils ont fait. Lors-
qu'une ville entreprend de donner des fêtes,
elle devrait s'affranchir d'une parcimonie qui
fait rire à ses dépens.

« A trois heures, ont eu lieu des courses
sur l'eau, à la gaffe et à la rame.

« A quatre heures, courses d'ânes. Les
sujets ne manquaient pas.

« Ces courses ont été le couronnement de
l'édifice.

« Rabelais a poussé un énorme soupir de
soulagement. »

POITIERS.

On lit dans le Journal de la Vienne d'hier :

« Nous apprenons qu'un épouvantable
accident a eu lieu ce matin à 6 heures et
demie au champ de tir de Biard.

« Un mortier venant de l'arsenal de Bour-
ges a éclaté. Un artilleur a eu les deux jam-
bes emportées et c'est par miracle que pas
un des officiers et des soldats qui étaient au-
près n'ait été atteint.

« Les exercices ont immédiatement cessé.
« A demain les détails sur ce terrible évé-
nement. »

NIORT.

Longtemps avant l'heure fixée pour la ré-
pétition générale du Carrousel, plusieurs
milliers de curieux attendaient, vendredi,
sur la place de la Brèche.

Elle commença vers trois heures et demie
et fut suivie avec le plus vif intérêt ; aussi
peut-on compter sur un éclatant succès di-
manche prochain.

La foule s'est retirée en disant : « C'est
tout ce qu'il y aura de plus beau dans l'Ex-
position. »

Nous sommes loin de dire le contraire.
Et, cependant, ce Carrousel est ce qui coû-
tera le moins aux contribuables, puisque ce
brave régiment l'offre gratuitement aux ha-
bitants de Niort. (Le Poitou.)

NANTES.

Le Phare de la Loire raconte que, dans la
nuit de samedi à dimanche, vers 4 heures 1/2
du matin, M. Joseph Chatelier, garçon chez
M. Abadie, vétérinaire, a été attaqué rue
Franklin, en face la rue Esprit-des-Lois,
par trois ou quatre hommes, parmi lesquels
se seraient trouvés MM. B. et D. et le
sieur Lefeuvre, marchand de charbon, rue
Copernic.

Ce dernier aurait porté à Joseph Chate-
lier 12 ou 14 coups de couteau, en laissant
l'instrument dans la dernière blessure.

Aux cris poussés par la victime, les ser-
gents de ville sont accourus. Ils relevèrent

le malheureux garçon qui perdait son sang
à flot par ses nombreuses blessures.

Transporté d'abord chez M. Lebrun, phar-
macien, place Gratin, où il a reçu les pre-
miers soins, Chatelier a été ensuite recon-
duit à son domicile, rue du Chêne-d'Aron.

Vu la gravité des blessures, on l'a trans-
porté dimanche, à midi, à l'hôpital, où il a
été admis d'urgence.

Le sieur Lefeuvre a été écroué dimanche
matin, à 10 heures. Ses complices sont en
liberté, en attendant que l'enquête qui se
poursuit fasse connaître la part qu'ils ont
prise au meurtre.

Dimanche matin, on pouvait voir une
mare de sang à l'endroit où le crime a été
commis.

Nous commencerons cette semaine la
publication d'un roman très-dramatique,
moral, et qui, à notre époque surtout,
intéressera vivement.

Il est intitulé :

CLÉRICALE ?..

Le nom de l'auteur, M^{me} CLAIRE DE
CHANDENEUX, nous dispense de recomman-
der cet ouvrage à nos lecteurs.

Faits divers.

On écrit de Bordeaux, 3 juillet :

« Martinet, condamné à mort le 12 fé-
vrier dernier, par la cour d'assises de la
Gironde, pour avoir assassiné le vieux Mar-
tinot, son oncle, a été exécuté hier matin, à
Bordeaux. De même que Soissons, exécuté
le 29 juin à Laon, Martinet, confiant dans la
clémence du chef de l'Etat, croyait, après
cent quarante jours d'attente, à une commu-
tation de peine.

« On a dû le porter jusqu'à l'échafaud.
L'exécution a été faite en quelques secondes.
Une centaine de personnes à peine y assis-
taient. »

Après la promenade du monome des fu-
turs Saint-Cyriens, un des jeunes candidats,
M. d'Havanguier, élève de Sainte-Barbe,
s'est noyé à Saint-Ouen, dans une partie de
canot.

La plus grande de toutes les fleurs qui
existent sur la terre est exposée depuis quel-
ques jours au Muséum du Jardin botanique,
à Berlin. C'est la *Rafflesia Arnoldi* ou fleur
géante de Sumatra. Epanouie, cette fleur
mesure trois mètres de circonférence et un
mètre de diamètre. Son poids est de sept ki-
logrammes. On ne la trouve guère qu'à Java
et à Sumatra.

Cette fleur colossale est rouge avec des ta-
ches blanches.

La *Rafflesia Arnoldi* constitue un véri-
table réservoir d'eau pour le voyageur qui
ne rencontre sur sa route aucune autre
source où il puisse se désaltérer. Le nectaire
ou creux de calice d'une de ces fleurs géan-
tes contient jusqu'à dix litres d'eau.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE
(Juin 1882), à 60 centimes par nu-
mero mensuel. — Quai des Grands-Au-
gustins, 29, à Paris.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M.
Edouard Charton) contient, dans son numéro
de Juin, les articles suivants :

Génie gardant les secrets de la tombe ; — Pieter
Vandael, nouvelle ; — les Volières chez les
Romains ; — la Caprification ; — Traditions de la
ville de Bergues ; — le Nickel ; — Incendie de
Moscou ; — le Bon curé de village ; — Dents de
poissons ; — Pendule à musique et personnages ;
— le Palais du Trocadéro ; — le Lieutenant
américain Schwatka ; — Ecriture arménienne ; —
l'Ébis géant ; — le Charbon ; — l'Épreuve de la
fontaine ; — l'Infini.

Vingt-six gravures : — Dessins de Lavée, Cate-
nacci, Broux, Ed. Garnier, Clément, Sellier,
Freeman, etc.

Abonnement d'un an. — Paris, 7 fr. ; départe-
ments, franco, 8 fr. 50.

Un numéro mensuel. — Paris, 60 c. ; départe-
ments, 70 c.

IL A ÉTÉ PERDU, dimanche dernier, un
BRACELET gourmette, entre Saumur et
Souzay.

Le rapporter au bureau du journal. Il y
aura récompense.

C'est avec un acharnement que rien ne décourage que les radicaux, socialistes, intransigeants, francs-maçons, communalistes collectivistes, etc., réussissent à faire pénétrer les mauvaises *Lanternes* jusque dans les coins les plus reculés de nos campagnes. Si les véritables conservateurs mettaient à répandre la bonne presse, la millième partie du dévouement que leurs adversaires en apportent dans la propagande de leurs publications infâmes, le triomphe de leurs idées ne se ferait pas longtemps attendre. Mais il est malheureusement prouvé que l'apathie chez le plus grand nombre d'entre eux est incurable; c'est elle qui fait le succès de nos ennemis. Et ce ne sont pas cependant les instruments de propagande qui leur manquent. Ainsi, outre la presse locale, qui rend de si réels services, il existe une quantité d'autres bonnes publications en tête desquelles il faut citer la *Lanterne d'Arlequin*, qui se recommande par sa forme populaire, par son prix modique, par sa rédaction vigoureuse et par ses dessins humoristiques.

Voici le sommaire du n° 66 qui vient de paraître: Le Divorce; De la façon de faire une fête nationale; Cuit ou non cuit? La grève des cordonniers; Les cochons américains au Sénat; Encore la Toison d'or; Choses et autres; La charge des cuirassiers.

Abonnements: 8 fr. par an; 4 fr. pour 6 mois; 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes librairies, chez les marchands de journaux. — Bureau, à Tours, rue Richelieu, 13.
Se trouve, à Saumur, chez M. Dézé, libraire.

Les enfants qui lisent le *Jeune Âge illustré* de cette semaine y trouveront la légende de saint Hubert, racontée dans un article sur les animaux. Ils arriveront à un passage plein de péripéties émouvantes du petit roman *Mon frère Georges*. Et, outre une fable, ils apprendront à quelles épreuves sont soumis les artistes qui concourent pour le grand prix de Rome.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 50 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PULON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

Appel aux Poètes.

Un Concours poétique est ouvert à Fécamp (Seine-Inférieure).
Tous les Poètes peuvent y prendre part.
Demander le programme à M. E. HÉROUARD, 30, rue Sainte-Croix, à Fécamp (Seine-Inférieure).

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
h.	matin.	A POITIERS	A ANGERS
6	25	10 h. 31 matin.	8 h. 42
11	15	7	30 soir.
1	17 soir.	4	55
4	55	11	48
7	50		

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
h.	matin.	A MONTREUIL	A SAUMUR
5	30 matin.	9 h. 13 matin.	8 h. 58
8	35	5	17 soir.
9	15 soir.	3	50
6	45	10	47

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 JUILLET 1882.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé.
3 %	80 85	80 80	Nord	2030	2015	OBLIGATIONS		
3 % amortissable	80 85	80 80	Orléans	1290	1280	Dép. de la Seine, emprunt 1857	232	235 50
4 1/2 %	114 45	114	Ouest	790 55	785	Bons de liquid. Ville de Paris	519	518
5 %	114 25	114 25	Compagnie parisienne du Gaz	1265	1265	Obligations communales 1879	435	435
Obligations du Trésor	512	515	Canal de Suez	2330	2370	Obligat. foncières 1879 3 %	432	432
Obligations du Trésor nouvelles	506	501	C. g. n. Transatlantique	490	490	Est	368	368
Bons de liq. départementaux	530	532	OBLIGATIONS.			Midi	368	368
Banque de France	5225	5250	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	508	Nord	370	372
Comptoir d'escompte	1035	1015	1865, 4 %	511	510	Orléans	368	371
Crédit Foncier, act. 100 fr.	1460	1470	1869, 3 %	404	408	Ouest	368	369
Crédit de France	250	250	1871, 3 %	398	396 5/8	Paris-Lyon-Méditerranée	368	377
Crédit mobilier	580	575	1875, 4 %	515	512	Paris-Bourbonnais	369	367 70
Est	740	740	1876, 4 %	515	510	Canal de Suez	550	541 25
Paris-Lyon-Méditerranée	1620	1620						
Midi	1217	1200						

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin.	express-poste.
6	45	(s'arrête à Angers)
8	56	omnibus-mixte.
1	25	soir.
3	32	express.
7	15	omnibus.
10	37	(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	36 minutes du matin.	direct-mixte.
8	21	omnibus.
9	43	express.
12	40	soir.
4	44	omnibus-mixte.
10	28	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M. MEHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE JOLIE PROPRIÉTÉ
Située aux Tisonnières,
Commune de Villebernier,
Affermée au sieur Marchand-Drouard,
Avec bâtiments et terres, d'une contenance de 1 hectare 29 centiares.
S'adresser à M. MEHOUS, notaire.

Etude de M. MEHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE TRÈS-JOLIE MAISON
DE MAÎTRE
Nommée LABRARDAYE,
Située commune de Vivay, sur la route qui conduit des Deux-Sœurs à Longué, à 1,500 mètres des Deux-Sœurs, 500 mètres de la gare projetée du chemin de fer de Saumur à Bauge, et 10 kilomètres de Saumur.
Cette maison est composée au rez-de-chaussée de salons, salle à manger, celliers, buanderie, écurie, remise, hangar et sellerie; au 1^{er} étage, six chambres et mansardes; cour, basse-cour, jardin potager, prairies, bosquets, cours d'eau et douve; le tout d'une contenance de 3 hectares 39 ares 85 centiares.
S'adresser pour traiter et pour avoir des renseignements: à M. MEHOUS, notaire à Saumur; à MM. SIMON, propriétaire à Bocé, et GRIFFATON, expert à Beaufort. (319)

A LOUER
Pour le 1^{er} septembre 1882.

MAISON
Située à Saumur, rue Cendrière, n° 11, occupée par M. Boirasseau.
S'adresser à M. MEHOUS, notaire.

A LOUER
DE SUITE,

UNE MAISON
Située à Saumur, Rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 8.
S'adresser à M. GAUTIER, notaire à Saumur. (376)

A VENDRE
UNE JOLIE PROPRIÉTÉ
Située à 2 kilomètres de Saumur.
S'adresser à M. GAUTIER, notaire à Saumur. (377)

Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER
Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1883,
LE MOULIN A EAU
DU PRÉ
Situé commune d'Allonnes, près Saumur.
Ce moulin, placé sur la rivière de l'étang du Bellay, se compose de trois paires de meules montées à l'anglaise, et a tout le mécanisme nécessaire à un moulin de commerce.
Le bâtiment à quatre étages, renfermant l'usine, le logement et toutes les servitudes nécessaires à l'exploitation, sont dans un excellent état.
Sont compris dans la location: Un hectare de terre labourable attenant aux dépendances du moulin; Quatre hectares trois ares cinquante centiares environ de prés, divisés en trois parties égales et renfermés, situés à 460 mètres du moulin; Et deux hectares de prés non renfermés, dans la prairie de Brunette.
On affermera, à la volonté du preneur:
Une maison de fermier avec cinq hectares trois ares de terre l'entourant, placée vis-à-vis le moulin.
S'adresser à M. DE L'ESPAGNEUL DE LA PLANTE, à la propriété du Pré, commune d'Allonnes; Et à M. LAUMONIER, notaire.

Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE MAISON
Sise à Saumur, route de Saint-Lambert-des-Levés, en face la Gare des marchandises.
S'adresser, pour traiter, à M. DE LAUNAY, géomètre à Gennes, ou à M. LAUMONIER, notaire. (369)

A VENDRE
A l'amiable, pour cause de décès,
MATÉRIEL
DE LOUEUR DE VOITURES
Comprenant: sept chevaux, un omnibus bourgeois, deux calèches, un phaéton, une américaine, un break, trois cabriolets, une carriole.
S'adresser à M^{me} veuve LORION, place de la Mairie, à Ghimou. (345)

ÉTUDE DE NOTAIRE A CEDER
dans la Vienne. — Produit: 3,000 francs. — Jolie résidence.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M. CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

BELLE VENTE MOBILIÈRE
Aux enchères publiques
Le JEUDI 6 juillet 1882 et jours suivants, à 1 heure après midi,
A Saumur, ancienne route de Tours, n° 62, au domicile de M. et M^{me} Léonard CHEVALLIER.
Il sera vendu:
Batterie de cuisine, vaisselle, faïences de Strasbourg et de Nevers, un cuvier et son support;
Table ronde en noyer, petite table, bureau, chaises, glaces, pendules, gravures, chaises garnies et fauteuils en bois noir, petite commode bois de rose, console antique à dessus de marbre, couverts en argent;
Bois de lit, couettes, matelas, traversins, oreillers, édredon, couvre-pieds, draps, serviettes, nappes, taies d'oreillers, grande quantité de linge de ménage, garde-robe d'homme et de femme;
Bois de chauffage, bouteilles vides, vins de Malaga et Madère, vin blanc vieux, vin rouge ordinaire, bouteilles de différentes liqueurs et quantité d'autres bons objets.
Les droits de circulation pour les vins et les liqueurs seront à la charge de la vente.
On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux fraies.
Le commissaire-priseur,
(372) CH. MILLION.

MAGASIN DE PARAPLUIES
Et Mercerie.

M^{me} V^e PICARD, rue du Portail-Louis, 52, continue comme par le passé son commerce de parapluies et mercerie.

COUPES DE PRÉS
S'adresser à M^{me} veuve PICARD, 52, rue du Portail-Louis. (335)

A VENDRE
OU A LOUER

MAISONS
A Beaulieu, commune de Dampierre.
S'adresser à M. Joseph SCRETTEN-THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine.

UNE MAISON
Rue Saint-Jean, n° 44,
Occupée par M. Limier, marchand de parapluies.
S'adresser à M. MOLLAY, rue Bodin, 20, à Saumur. (339)

A CEDER
De suite

UN FONDS DE CHARCUTERIE
S'adresser au bureau du journal.

A CEDER
BON MATÉRIEL
Pour la fabrication des oublies et des macarons.
S'adresser à M^{me} PRACHEUX, rue la Petite-Bilange, 15. (293)

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette)
A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.
MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.

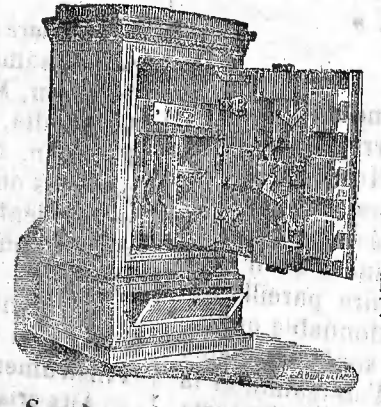


HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITIRIASIS, du Cuir chevelu (pelliçules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.
A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.
Dépôts: Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygienes.

SÉCURITÉ CONTRE LE VOL ET L'INCENDIE
Coffres-Forts Incombustibles
Système BAUCHE, breveté S. G. D. G.

Diplôme d'honneur, 20 Médailles d'Or et d'Argent aux Expositions G. et H. BAUCHE, fournisseurs du Ministère des Finances, de la Guerre, de la Marine, des Compagnies de Chemins de fer et des grandes Administrations financières.
Plus de CENT COFFRES-FORTS restés dans des incendies violents ont rendu intacts les papiers précieux, valeurs, livres de commerce, etc., qu'ils contiennent.
NOMBREUX CERTIFICATS.

PRIX DE 22 A 2,000 FRANCS
Manufacture à Reims, Rue Boulart, 18 et 20



Sur demande, envoi franco du Tarif-Album. — En vente chez M. BRARD, quincaillier à Saumur.